
Députation de la société populaire de Jouy (Seine-et-Oise) qui offre plusieurs dons patriotiques dont un cavalier jacobin, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Députation de la société populaire de Jouy (Seine-et-Oise) qui offre plusieurs dons patriotiques dont un cavalier jacobin, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 569-570;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27426_t1_0569_0000_15

Fichier pdf généré le 30/03/2022

« Nota. — Cette adresse votée à l'unanimité a été signée au nom de la Société par les membres du bureau » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin

Geoffroy, rue de la Folie-Renaud 24
Belhomme, rue de Charonne 103
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire 116

Total général 6 984

41

Les commissaires de la trésorerie nationale envoient l'état des recettes et des dépenses du 2 prairial, comprenant le mouvement des assignats et la situation des caisses (2).

[Paris, 3 prair. II] (3).

« Citoyen président,

En exécution du décret de la Convention nationale du 27 du mois dernier, nous t'envoyons l'état des recettes et des dépenses de la journée d'hier 2 prairial, comprenant le mouvement des assignats et la situation des caisses ».

AIGOIN, DELAFONTAINE [et 2 signatures illisibles]

42

Les commissaires du département de police de la commune de Paris font passer l'état des détenus dans les maisons d'arrêt, de justice et de détention; le total s'élève, au 2 prairial à 6,984 (4).

[Commune de Paris. Etat des détenus au 2 prairial II] (5).

Grande Force	664
Petite Force	312
Sainte-Pélagie	323
Madelonnettes	286
Montprin, rue N.-D.-des-Champs	61
Abbaye	108
Bicêtre	943
Salpêtrière	530
Chambres d'arrêt à la Mairie	91
Fermes	6
Luxembourg	812
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	526
Brunet, rue de Buffon	49
Picpus, faubourg St-Antoine	200
Réfectoire de l'Abbaye	113
Caserne des Petits Pères	142
Les Anglaises, rue St-Victor	144
Les Anglaises, rue de Loursine	126
Caserne, rue de Sèvre	113
Les Carmes, rue de Vaugirard	336
Les Anglaises, faubourg St-Antoine	81
Coignard à Picpus, n° 6	61
Les Ecosais, rue des Fossés St-Victor ..	98
St-Lazare, faubourg St-Lazare	681
Picquenot, rue et à Bercy	35

(1) C 306, pl. 1154, p. 7. Signé : MERCIER (présid.), MALLET (secrét.), GOUEN (secrét.) [et 1 signature illisible].

(2) P.V., XXXVIII, 78.

(3) C 304, pl. 1130, p. 5.

(4) P.V., XXXVIII, 78.

(5) C 305, pl. 1142, p. 31. Signé Greppin, Benoît.

43

Le citoyen Pomoy, officier, natif du département de la Corrèze, ancien soldat au régiment de la Fère, qui a combattu à Mayenne, et a perdu un bras dans la guerre de la Vendée, se présente à la barre, expose ses services, et demande à retourner dans sa famille, pour y jouir de la pension qui lui est attribuée.

La Convention nationale décrète, sur la motion d'un membre [BRIVAL], que le citoyen Pomoy est autorisé à retourner dans sa famille; qu'il lui sera payé par la trésorerie nationale une somme de 600 liv., sur la présentation du décret, et ce, à titre de secours provisoire; et renvoie au Comité de liquidation, pour fixer la pension du citoyen Pomoy » (1).

44

Des députés de la Société populaire de Jouy, chef-lieu de canton, district de Versailles, offrent à la Convention nationale un cavalier jacobin (2).

L'ORATEUR de la députation :

Citoyens représentants,

Les membres composant la Société populaire de Jouy, chef lieu de canton, district de Versailles, département de Seine-et-Oise, vous ont annoncé le 10 germinal dernier l'offre à la patrie d'un cavalier jacobin; aujourd'hui avec plaisir et satisfaction ils remplissent leur engagement. Cette même société, dans la séance du 28 floréal dernier a nommé une députation de deux de ses membres près de vous à l'effet de vous le présenter et vous donner l'analyse de ce que la commune a offert à la patrie depuis la révolution comme une faible marque de son civisme et de son dévouement à la chose publique.

Armé et équipé complètement 47 volontaires à différentes époques.

Envoyé au district de Versailles 76 chemises, 81 paires de bas, 74 paires de souliers, 36 habits, 7 vestes et 2 culottes uniformes, 15 paires de guêtres, 16 sabres avec leurs baudriers, 17 gibernes avec banderolles et 17 fusils de calibre garnis de leurs bayonnettes.

3 janvier 1793. Envoyé 44 marcs, 3 onces, 4 gros d'argenterie au district.

24 brumaire an II, 30 marcs, 7 onces, 4 gros d'argenterie aussi déposé au district ainsi que 3 cloches pesant 3 691 livres cuivre : 315 livres;

(1) P.V., XXXVIII, 78. Minute de la main de Brival (C 304, pl. 1122, p. 1). Décret n° 9279. Reproduit dans Bⁱⁿ, 6 prair. (suppl^t); Débats, n° 613, p. 84; M.U., XL, 102; J. Fr., n° 607; C. Eg., n° 644
(2) P.V., XXXVIII, 78. Bⁱⁿ, 14 prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1336; J. Fr., n° 607.

plomb : 1 880 livres; fer : 27 434 livres, 813 livres net de salpêtre raffiné et perfectionné avec le plus grand soin, fruit de la recherche la plus exacte dans nos terres malheureusement trop humides, et nos maisons trop neuves, ce qui suspend pour un moment nos travaux sans anéantir notre zèle. Pour terminer notre mission, nous vous remettons échantillon de ce même salpêtre, nous vous présentons le citoyen Jean-Baptiste Binet, patriote reconnu pour cavalier jacobin, qui jure avec les sentiments d'un républicain de ne rentrer dans ses foyers qu'après la destruction entière des ennemis de la liberté et de l'égalité (1).

Mention honorable et insertion au bulletin.

45

La section de l'Unité est admise à la barre; elle félicite la Convention d'avoir proclamé, au nom du peuple français, l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme. « Votre décret du 18 floréal, disent-ils, rappelle, avec la » liberté, toutes les vertus sur la terre. Chaque » vertu aura donc sa fête particulière; le crime, » l'échafaud ». La section annonce qu'elle a fourni, depuis le 6 ventôse jusqu'au 29 floréal, 10,757 livres de salpêtre; que l'emprunt forcé présente le tableau de 1,022,400 livres; que les citoyens de cette section ont offert, à diverses époques, plus de 100,000 livres d'effets militaires. Elle présente deux cavaliers jacobins prêts à partir pour les frontières (2).

L'ORATEUR : Citoyens représentants du peuple français,

Sont-ils disparus du sol de la République, tous ces hommes, que la terre a semblé n'élever un peu, que pour mieux désigner les ennemis de la liberté ?

Sont-ils disparus, ces monstres qui vouloient faire oublier celui qui est essentiellement et par qui tout a été fait ?

Ils ne sont plus, ces scélérats, qui tramant leurs complots au flambeau de la nuit, ont vu le soleil éclairer leur supplice. Ils étoient bien coupables ces faux amis du peuple, qui croioient étouffer la nature et la raison.

L'Être Suprême pouvoit-il être méconnu par des sans-culottes, de hommes vertueux et libres, qui le retrouvoient partout et dans tous les événements qui ont amené, établi et consolidé la République.

Tout publie sa grandeur. Sur nos têtes roulent régulièrement et majestueusement, ces grands corps de lumières qui annoncent sa gloire et sur la partie du globe que nous habitons, nous voions ici la Montagne Sainte, du haut de laquelle, il publie par ses hérauts législateurs, qu'il est le

dieu de la liberté, qu'il veut l'étendre à tous les peuples, qu'il va régénérer, en faisant rentrer dans la pousière, ceux qui usurpoient sa souveraineté.

Nouveaux Erostrates, puissiez vous n'avoir que cette immortalité du crime, qui attache vos noms au poteau de l'infamie, mais malgré vous, nous croirons au stoïcisme de Caton; oui notre âme est immortelle, comme les travaux de nos législateurs et notre reconnaissance envers eux.

Quoy, tout moureroit avec nous ! L'avenir ne nous offriroit aucune idée consolante. Après avoir assuré sur la terre, le bonheur de notre postérité, nous n'irions pas jouir, dans le sein de l'éternel, de la récompense de l'homme juste. Nous ne reverrions plus les martyrs de la liberté, les Marat, les Pelletier, les Chaslier, les Dagobert, les Barras, et tous nos braves défenseurs de la patrie. Non, leurs mânes ne peuvent être insensibles, il nous semble les voir sourire à nos désirs.

Quoy, les doux noms d'enfant, de père, d'ami, d'époux, ne seroient plus que vains titres ! La société sacrée dénoue une union brutale, l'amitié qui vient de vertu, un calcul d'intérêt, l'honneur du Panthéon une erreur puérile, les cendres de nos pères, de nos amis, de nos bons montagnards, une vile poussière, la justice une usurpation sur la liberté, le bonheur, un être de raison, la pudeur, un préjugé, la probité, une chienne, tous les crimes, des jeux de la nature, l'erreur est trop grossière; votre sublime décret du dix huit floréal rappelle, avec la liberté, toutes les vertus sur la terre.

La République française reconnoit l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme. Chaque vertu a donc sa fête particulière, le crime seul a l'échaffaut.

Que tout ce qui reste d'hommes impurs sur la terre, ne s'y trompe pas ! Tant qu'il restera un Français républicain, il n'y aura ni despote, ni esclave. Le trésor des hommes libres est inépuisable; la vertu, du pain et du fer, voilà ce qu'il faut, pour gravir les plus hautes montagnes, franchir tous les précipices, chasser, terrasser, pulvériser tous les tyrans.

Leur dernière heure est arrivée. Qu'ils ne croient pas calculer nos forces, par le détail soit de nos dépenses privées, soit de notre emprunt forcé, soit de l'extraction de nos salpêtres, ce sera toujours pour eux le seul secret républicain.

La section de l'unité, comme toutes les autres a fait preuve de son civisme. Depuis le six ventôse, jusqu'au vingt neuf floréal elle a fourni en salpêtre dix mille sept cent cinquante sept livres. Toutes les décades à l'avenir seront au moins de seize cent livres. Son emprunt forcé donne le tableau d'un million vingt deux mille quatre cent livres. Ses fournitures patriotiques en habits, chemises, souliers, armes et équipements de toute nature offrent un résultat de dépenses d'au moins cent mille livres.

Tout cela n'est qu'un prélude, si nos ennemis tardent à reconnoître la République française.

C'est sur un sol libre qu'on trouve la pépinière des héros. Nous présentons à la Convention, deux cavaliers, qui brulans du désir d'aller imiter nos frères d'armes, ne porteront point en vain le nom de Jacobins, de cette Société vraiment populaire, de cette Société mère qui a si bien mérité de la patrie, pour l'esprit public

(1) C 304, pl. 1133, p. 18, daté du 4 prair., et signé GUILLEMART fils, BÉNARD.

(2) P.V., XXXVIII, 78. Minute du p.v. (C 306, pl. 1155, p. 34). B^m, 14 prair. (suppl.); *Débats* n° 611, p. 43; *J. Mont.*, n°s 28 et 29; *M.U.*, XL, 72; *J. Matin*, n° 702; *Mon.*, XX, 540; *J. Lois*, n° 603; *Mess. soir.*, n° 644; *J. Sablier*, n° 1337; *S.-Culottes*, n° 464; *Feuille Rép.*, n° 325; *J. Perlet*, n° 609.